

SOMMAIRE

Le mot du CA

Page 1

Le mot du bureau

Page 1

Nouvelles des projets en cours :

Croix-de-Rozon

Page 2 & 3

Rolliet (PLO)

Page 4 & 5

Presinge

Page 6 & 7

Pinchat (Carouge)

Pages 8 & 9

Nouvelles de notre petite sœur La Bistoquette

Pages 10 & 11

Nouvelles d'Aneco – l'Assainissement naturel et écologique

Page 12

La parole aux Funambules, l'association d'habitant.es des Vergers

Page 12

Le mot du Conseil d'Administration (CA)

Chères et chers Équilibristes,

Nous avons le plaisir de vous adresser la newsletter qui démarre cette année 2023.

Comme vous le verrez la coopérative continue d'œuvrer à ses diverses missions, par notamment pour cette année, la signature d'importants accords avec nos partenaires coopérateurs et institutionnels.

C'est l'occasion pour les membres du CA de remercier le bureau pour leur travail et l'engagement de chacun-e dans ces projets.

La santé de la coopérative, son dynamisme et son exemplarité sont incarnés et portés par cette belle équipe.

Avec nos vœux chaleureux pour la nouvelle année, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Sylvianne, Catherine, Aurélie, Iker et Simon

Le mot du Bureau (les employé-e-s)

Chères et chers Équilibristes,

L'année 2022 a tenu toutes ses promesses ! Le Bureau n'a pas ménagé ses efforts pour assurer le bon fonctionnement de la coopérative.

Gestion des membres, préparation des Assemblées Générales, travail sur les règlements et les statuts, travail sur les projets de transition, avancement des projets de construction, gestion des immeubles en exploitation, continuation de la formalisation des processus et de la professionnalisation de la coopérative, tous ces «chantiers» ont été vaillamment menés de front dans la joie et la bonne humeur.

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour aller toujours plus loin en 2023 !

N'hésitez pas à nous écrire : info@cooperative-equilibre.ch

Pauline, Uli, Bastien, Patrick, Olivier, Christophe et Benoît

LE POINT D'ÉQUILIBRE N° 23 - NOUVELLES DES PROJETS EN COURS

1. CROIX-DE-ROZON – LIVRAISON PRÉVUE EN 2025

Bâtiment :	Un immeuble rez +3 étages de 31 logements
Superficie :	3'310 m ² SBP (surface brute de plancher)
Catégories de logements :	ZDloc & HM (Loyer libre en zone de développement & Habitat mixte)
Architecte :	ATBA
PLQ :	N° 30081-505 / Bardonnex - La Mure – 5 immeubles – 130 logements
Partenaires sur le PLQ :	SIBARD SA et GEOFICO SA

Historique

Depuis 2017, le groupe de futur-e-s habitant-e-s travaille sur le projet d'immeuble de Croix-de-Rozon en collaboration avec le bureau d'architectes ATBA et les RMO de la coopérative Equilibre qui pilotent le projet. Après avoir réalisé le cahier des charges des architectes en 2018 et développé une vision pour le projet, c'est le projet architectural en lui-même qui a été finalisé durant l'année 2022 en vue de la dépose d'autorisation de construire.

Notre vision du projet

Un projet exemplaire qui s'articule autour de valeurs de solidarité, d'intégration, de sobriété et de respect de chaque être humain et de son environnement. Un projet qui donne la part belle à l'économie collaborative où la mutualisation des biens et services.

Un habitat évolutif, fruit de l'intelligence collective, qui se veut aussi un lieu d'expérimentation, de partage d'expériences, de transmission des savoirs et de témoignages du vécu dans un esprit de coopération et de co-création.

Un lieu de vie qui aide ses habitant-e-s à tendre vers un mode de vie dont l'empreinte écologique est conforme aux limites de la nature et en particulier à sa capacité de renouvellement.

Un endroit où il fait bon vivre.

Quelques caractéristiques du projet

Concept énergétique : Minergie P avec chaudière à pellets et panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. Système de ventilation simple flux.

Autopartage : Un système d'autopartage de 8 places en sous-sol avec complément mobilité douce.

Projet seniors : Un projet d'accueil des seniors de Bardonnex avec 3 logements en loyers libre dédiés.

Sanitaire : Un système en séparatif d'assainissement décentralisé au sous-sol avec revalorisation de l'urine en engrais et de l'eau traitée pour l'arrosage et la fertilisation.

Locaux communs : Au sous-sol, un économat, une salle de musique et des locaux à louer. Au rez, une salle commune, une buanderie commune, des locaux vélos. Aux étages, 2 chambres d'amis. Sur le toit, une terrasse commune.

Actualités du projet

- Le Plan Localisé de Quartier est entré en force le 18 avril 2022.
- L'autorisation de construire est en cours d'instruction et le chantier doit débuter en 2024.
- La phase 2 d'attributions a été effectuée et 90 % des logements ont été attribués.

Le PLQ ainsi que d'autres informations sur le projet sont disponibles sur notre site internet : <https://www.cooperative-equilibre.ch/projets/croix-de-rozon/>.

Vue aérienne Nord



Vue aérienne Sud

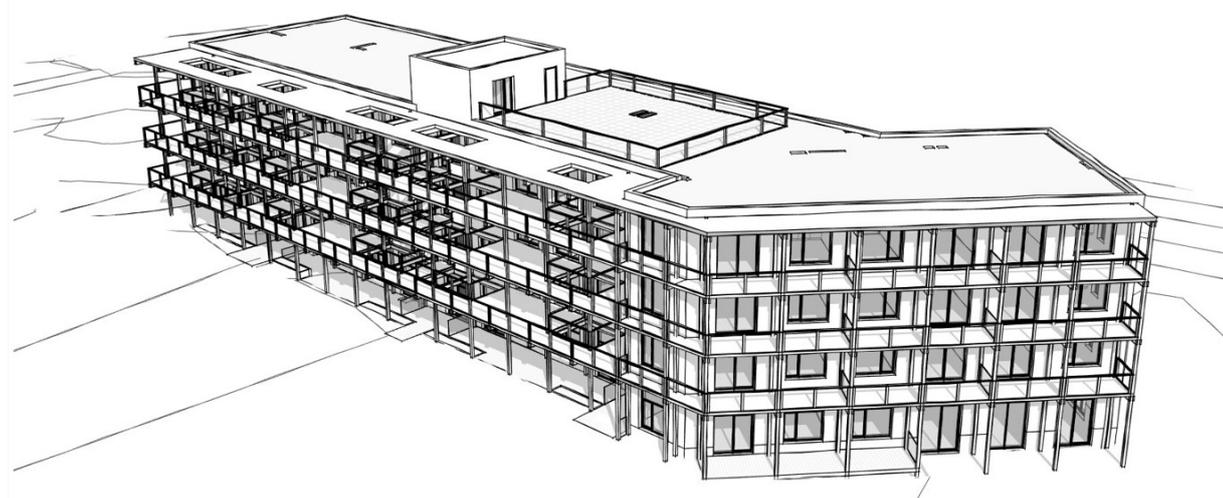


Image guide du rez et des aménagements extérieurs (document de travail)



LE POINT D'ÉQUILIBRE N° 23 - NOUVELLES DES PROJETS EN COURS

2. ROLLIET – LIVRAISON PRÉVUE EN 2026

Bâtiment :	Un immeuble rez +6 étages avec 60 logements en partage 50/50 avec la primo-coopérative Harmonie
Superficie :	6'546 m ² SBP (surface brute de plancher)
Catégories de logements :	ZDloc & HM (Loyer libre en zone de développement & Habitat mixte)
Architectes :	Liengme-Mechkat et ACAU (direction des travaux)
PLQ :	N° 30043 Rolliet à Plan-les-Ouates
Partenaire pour ce projet :	Primo-coopérative Harmonie pour la moitié des logements
Partenaires sur l'îlot :	FEK (Fondation Emma Kammacher)

Historique & contexte

Concours organisé par la commune de PLO pour coopératives en partenariat avec des architectes, initié en mai 2020 et dont nous sommes sortis lauréats avec la coopérative Harmonie en mars 2021. À noter qu'une dizaine de futur.e.s habitant.e.s ont contribué à établir les dossiers de candidature et deux membres de la primo coopérative étaient présentes pour l'audition.

Depuis, la primo-coopérative a bien évolué et nous avons établi un partenariat solide où Équilibre est RMO (représentante du maître d'ouvrage) pour les deux coopératives avec une convention à la clé.

De leur côté, les architectes ont bien avancé sur le projet avec les bureaux d'ingénieurs pour l'énergie, la structure en bois et béton, le chauffage, la ventilation et surtout l'assainissement. Le contexte économique étant défavorable (augmentation des coûts des matériaux et des taux d'intérêt), les RMOs travaillent avec les bureaux d'architectes et d'ingénieurs pour optimiser le projet.

Partenariat entre les deux coopératives

Pour les futur.e.s habitant.es des deux coopératives, dont la moitié environ sont connu.es, la philosophie est « deux coopératives – une association d'habitant.es – un projet » et Équilibre doit veiller à intégrer pleinement Harmonie dans le montage du projet. Le partage du bâtiment est prévu avec un panachage à tous les étages dans le but d'une répartition égale et équitable, tenant compte des orientations, des étages, des nuisances, etc.

Quelques caractéristiques du projet

Bâtiment écosystémique : qui cherche à reproduire une partie des cycles naturels de l'eau, du carbone, de l'azote et du phosphore (voir page suivante).

Concept énergétique : THPE sur réseau de chaleur avec une serre sur une partie de la toiture, chauffée en hiver par l'air extrait chargé en CO₂ et un maximum de panneaux photovoltaïques sur le reste de la toiture.

Isolation : probablement de la ouate de cellulose sous pression dans des caissons en bois.

Autopartage : À définir – la commune et l'État vont lancer un appel à projets pour un système d'autopartage mutualisé sur tout le quartier.

Projet d'accueil pour personnes en situation difficile : En cours de discussion.

Sanitaire : Un système en séparatif d'assainissement décentralisé au sous-sol avec revalorisation de l'urine en engrais et de l'eau traitée pour l'arrosage et la fertilisation de la serre agricole en toiture.

Locaux communs : Surtout au rez et 5^{ème} étage avec rue traversante entre les trois cages d'escaliers.

Actualités du projet

- Actuellement en phase d'optimisation du projet pour réduire les coûts.
- Autorisation de construire à déposer en juin 2023 avec entrée en force prévue en juin 2024.
- Actuellement 11 logements attribués sur 30. Phase 2 d'attributions pour une quinzaine d'autres logements prévue en septembre 2023.

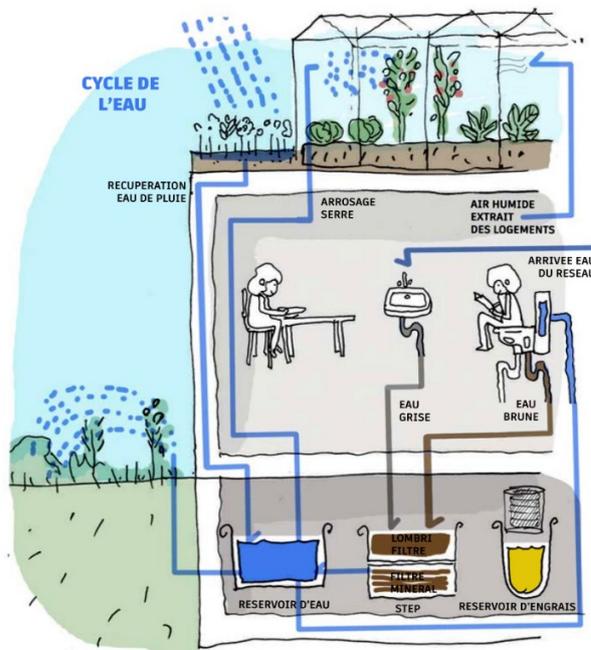
Le bâtiment écosystémique

La nature ne produit pas de déchets. Il n'y a que des ressources. Par exemple, l'urine et les crottes d'un chamois seront transformés par des vers de terre, champignons et / ou bactéries avant de servir d'aliment pour un brin d'herbe qui sera ensuite brouté puis digéré par un autre chamois et ainsi de suite. Chez nous autres humains, au contraire, nos « besoins naturels », via les égouts et de grandes stations d'épuration, se transforment en déchets toxiques qui finissent par polluer nos cours d'eau.

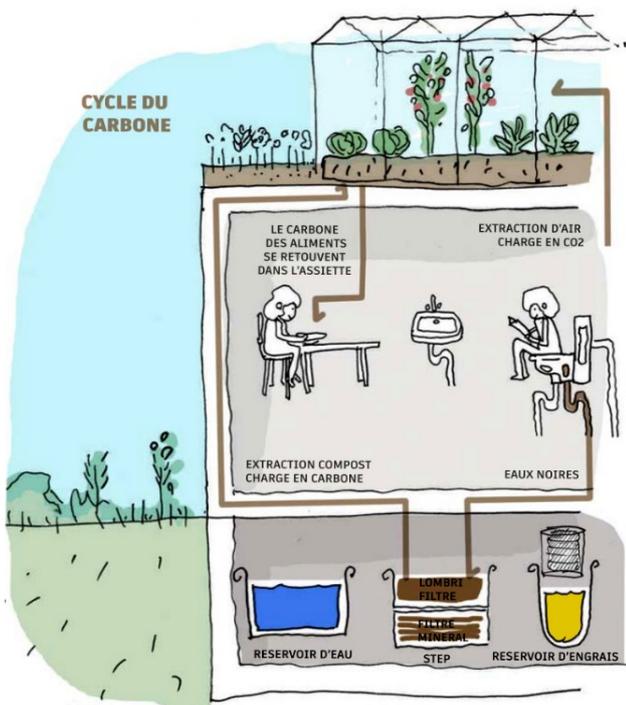
Dans nos bâtiments et dans celui du Rolliet en particulier, nous voudrions imiter la nature et nous réinsérer au sein des cycles naturels de l'eau, du carbone, de l'azote et du phosphore, voir ci-dessous.



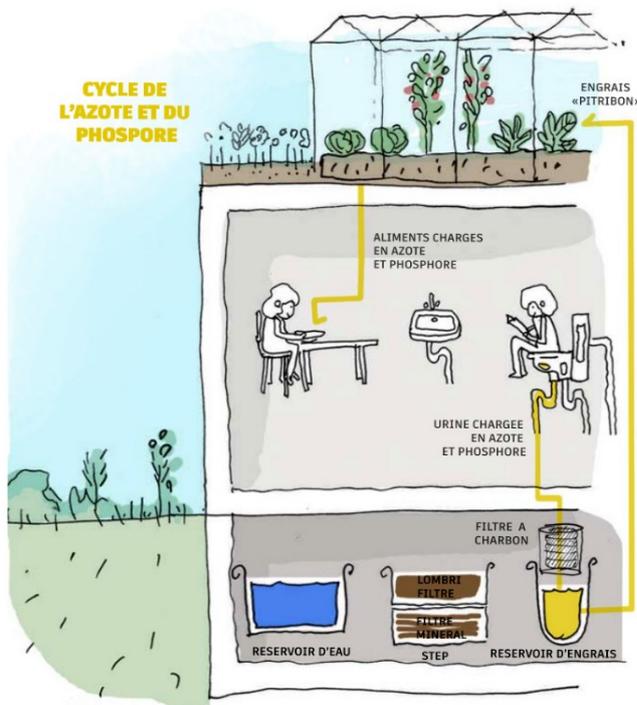
Vue 3D du bâtiment avec la serre sur le toit



Recirculation de l'eau dans le bâtiment



Recirculation du carbone



Recirculation de l'azote et du phosphore

LE POINT D'ÉQUILIBRE N° 23 - NOUVELLES DES PROJETS EN COURS

3. PRESINGE – LIVRAISON PRÉVUE EN 2027

Bâtiments :	Trois immeubles rez +3 étages et 50 logements
Superficie :	4'974 m ² SBP (surface brute de plancher)
Catégories de logements :	ZDloc & HM (Loyer libre en zone de développement & Habitat mixte)
Architectes :	APAAR et ATBA
PLQ :	N° 30'147 – 10 immeubles – 150 logements
Partenaire pour le projet :	Coopérative OuVerture avec environ 10 logements
Partenaires sur le PLQ :	Coopératives CODHA et QUERCUS, Commune de Presinge

Contexte

Depuis le printemps 2021 et la présentation de l'historique du projet de Presinge (voir point d'Équilibre n°21), le Plan Localisé de Quartier (PLQ) a été adopté par le Conseil d'État, les architectes ont taillé leurs crayons, ressorti la planche à dessin et les futur-e-s habitant-e-s ont été sollicité-e-s une nouvelle fois pour un cycle d'ateliers participatifs inter-coopératives.

Il s'agissait désormais d'avancer sur la phase d'avant-projet pour déterminer l'ensemble des grandes lignes qui constitueront la base à approfondir dans la phase suivante.

Démarche participative

Nous avons donc discuté de tout ce qui fait communs au niveau des rez-de-chaussée des bâtiments : les stationnements vélos, l'emplacement et la taille des salles communes mutualisées, les locaux thématiques envisagés et destinés à tou-te-s les habitant-e-s (ateliers-artisanat, espace de rythmique, atelier de réparation) et plus généralement, quels types d'ambiances à renforcer sur chacune des trois placettes qui jalonnent les deux rues du nouveau quartier.

Nous avons ensuite organisé deux réunions spécifiques à chacune des coopératives et leurs bâtiments attribués au sein du quartier. Ce fut alors l'occasion de discuter balcons, accès, locaux communs au sein de chaque immeuble, typologie d'appartements, etc.



Atelier participatif pour le projet à Presinge

Après cette longue phase de travail inter-coopérative sur l'ensemble du périmètre, les groupes d'habitant-e-s et futur-e-s voisin-e-s de palier se retrouvaient au sein de leur coopérative respective pour rentrer de manière plus précise sur ce qui constituera leurs logements et la transition entre le caractère public de la rue et l'intimité de leur futur appartement.

Enfin, la dernière rencontre du mois de juin 2022 fut consacrée à l'assemblage de l'ensemble de ce travail pour en acter la validation finale et confirmer que l'ensemble des coopérateurs et coopératrices adhèrent aux chemins proposés par les architectes et à leurs ajustements au gré des ateliers.

Une magnifique maquette vint alors matérialiser l'ensemble de ce travail et transformer, de manière de plus en plus tangible, le rêve et les projections partagées en une réalité à venir.



Maquette du nouveau projet de 150 logements pour les coopératives (les cinq bâtiments moins élevés en haut et à droite sont des bâtiments existants, ils ne font pas partie du projet).

Avancement du projet

Du côté des représentant-e-s de la maîtrise d'ouvrage (les RMO de chacune des coopératives), nous avons organisé l'ensemble de ce processus et avancé sur tous les aspects constructifs et énergétiques du projet en gardant comme objectif de coller au plus proche de nos chartes respectives très cousines.

À ce stade, l'ambition est donc de construire des bâtiments en bois massif, isolés en bottes de paille, dont les toits sont en grande majorité couverts de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. Des pompes à chaleur géothermiques ainsi qu'une chaufferie bois d'appoint sont prévus et les trois coopératives ont adhéré au principe de construire un réseau d'assainissement écologique permettant de valoriser dans les champs voisins les eaux traitées sur place et de les fertiliser grâce à la transformation de l'urine en engrais.

La conjoncture économique est, malgré tout, peu favorable à pouvoir concrétiser l'ensemble de cet ambitieux programme (augmentation des taux d'intérêts et des prix des matériaux de construction) mais nous œuvrons au maximum pour y arriver. Gageons que les signes de plus en plus prégnants de la gravité de la situation sociale et environnementale nous donnent raison et que les autorités sauront soutenir cet enthousiasmant projet en nous donnant les moyens d'y parvenir !

En tout cas, nous, on y croit et on ne lâche rien !

Quelques caractéristiques du projet

Concept énergétique : THPE avec géothermie, chaudière à plaquettes de bois, solaire thermique et photovoltaïque. Ventilation simple flux.

Autopartage : Par coopérative ou mutualisé avec compléments mobilité douce.

Système constructif : Poteaux-poutre en bois massif, caissons remplis de bottes de paille et certains murs en BTC (briques de terre cuite) produites sur place.

Sanitaire : Un système en séparatif d'assainissement décentralisé au sous-sol avec revalorisation de l'urine en engrais et de l'eau traitée pour l'arrosage et la fertilisation.

LE POINT D'ÉQUILIBRE N° 23 - NOUVELLES DES PROJETS EN COURS

4. PINCHAT – LIVRAISON PRÉVUE EN 2027

Bâtiments :	Deux immeubles rez +5 étages et 50 logements en partage 50/50 avec la primo-coopérative ChatPin
Superficie :	5'654 m ² SBP (surface brute de plancher)
Catégories de logements :	100 % LUP-HM (Logement d'utilité publique – Habitat Mixte)
Architectes :	AMOS Architectes
PLQ :	N° 29'775 – 2 immeubles – 50 logements
Partenaire pour le projet :	Coopérative ChatPin pour la moitié des logements

Image du concours



Contexte

Depuis le Point d'Équilibre #22 il y a un an, le projet avance, se raffine et se précise.

Le bureau Amos le développe en termes de structure, matériaux, typologies, circulations, locaux communs, parking, etc, renforcés par les différents spécialistes (ingénieurs civils, chauffage/ventilation/sanitaire/électricité, feu, acousticiens,...), tandis que le bureau Atelier nature et paysage (ATNP) se charge des aménagements extérieurs (cheminements, compensation des arbres à couper, plantations), de la conservation de la biodiversité, de la végétalisation de la toiture, etc.

Le processus administratif et politique amenant à la signature de la promesse de droit de superficie (DDP), espérée pour la fin 2021, est rempli de méandres et celle-ci devrait être effective entre décembre 2022 et janvier 2023. Ceci ouvrira la possibilité de demander des prêts relais au Canton de Genève, une aide nécessaire alors qu'Équilibre a actuellement quatre projets en cours de développement avec seulement quelques mois d'écart entre eux. Une synchronicité bien involontaire due aux nombreux rebondissements impliqués par le processus de construction à Genève et que celles et ceux qui ont été ou sont impliqués dans des projets ont pu expérimenter, avec une certaine lassitude ou un peu de découragement parfois.

Démarche participative

Le groupe des futur-e-s habitant-e-s s'est réuni tous les 2 mois lors d'ateliers d'une demi-journée afin de suivre l'évolution du projet et de prendre des décisions collectives sur: la réduction du nombre de places de parking pour les voitures, le nombre de places pour les vélos, la serre sur la toiture, les différentes propositions architecturales, l'emplacement et la destination des locaux communs, le système d'assainissement alternatif des eaux usées (une évolution des systèmes en place à Soubeyran et aux Vergers), la production décentralisée de l'eau chaude sanitaire, la production centralisée du froid, etc.

Six groupes de travail sont actifs: Gouvernance, Mobilité, Énergie, Locaux communs, Appropriation du terrain et Aménagements extérieurs (et d'autres verront le jour au fur et à mesure de l'avancement du projet), venant chacun alimenter les ateliers du groupe des futur-e-s habitant-e-s.



Atelier participatif sur place.

Avancement du projet

Depuis sa conceptualisation, de la planification à la réalisation, un projet immobilier est un long chemin qui nécessite de faire des choix, parfois cornéliens, pour passer du rêve à la réalité. Mais autant que le but, le chemin en est un, rempli des liens qui se tissent entre futur-e-s voisin-e-s, laissant derrière sans regret la part de rêve abandonnée pour la force de ce qui se construit ensemble.

A propos des spécificités du projet de Pinchat: la serre en toiture a été abandonnée, pour une question de coût et parce qu'elle ne contribue plus à la hauteur attendue au concept énergétique du projet; le stockage saisonnier de chaleur par le biais de gros accumulateurs d'eau chaude produite par des panneaux solaires thermiques est toujours dans la course, mais dans une version réduite, plus équilibrée entre coût et gain écologique; la structure et l'isolation avec un double mur de briques (l'un porteur, l'autre isolant) reste un élément identitaire fort du projet; quant à la production centralisée du froid (les réfrigérateurs individuels standards dans les appartements étant remplacés par un compresseur unique au sous-sol qui produit et fait circuler le froid dans le bâtiment, de la même manière que le chaud circule pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, afin de refroidir des armoires isolées) est très innovante dans un bâtiment de logements et doit encore prouver sa faisabilité, tant d'un point de vue technique que financier.

Toutes ces innovations cherchent à repousser les limites, à amener un peu plus loin l'engagement d'Équilibre, de ses membres et de ses partenaires pour un habitat plus écologique, compatible avec un impact équivalant à une seule planète. Pour pouvoir les réaliser, nous recherchons le soutien des pouvoirs publics et d'institutions privées, en étant peut-être même touché par la magie de pouvoir être un "projet pilote".

Actualités du projet

Pour ce qui est du calendrier, la dépose de l'autorisation de construire est prévue pour juillet 2023, suivi par environ une année d'instruction auprès des différents services de l'État de Genève. Et, s'il n'y a pas d'opposition, l'autorisation de construire devrait être en force à l'été 2024. Le chantier pourra alors commencer et durera environ 2 ans et demi. Ce qui veut dire que les premiers et premières habitant-e-s entreraient dans leur logement au premier trimestre 2027. Un moment très attendu qui saura être célébré avec une joie à la hauteur d'un cadeau qui s'est longuement fait attendre, et pour lequel le désir, l'imagination et l'action de chacune et chacun auront permis la réalisation!

LE POINT D'ÉQUILIBRE N° 23 – NOUVELLES DE NOTRE PETITE SŒUR

LA BISTOQUETTE A FÊTÉ SON PREMIER COUP DE PIOCHE !

Le chantier est lancé ! La coopérative d'habitation la Bistoquette a débuté ses travaux. Le projet éco-responsable et social prévoit la réalisation d'une centaine de logements et plus de 1'000 m² de surfaces commerciales, répartis dans trois bâtiments. Si la livraison des immeubles est prévue d'ici 2025, la coopérative a retroussé ses manches tout au long de l'avancée du projet. Retour sur quelques moments phares de cette épopée durable et solidaire.



Si les étapes de gros œuvre de la Bistoquette ont débuté récemment dans le nouveau quartier La Chapelle-Sciens à Plan-les-Ouates, cela fait plusieurs années que les membres de la coopérative se mobilisent afin de concrétiser ce projet innovant, durable et qui place l'humain au centre de son action. La Bistoquette a la chance d'être accompagnée d'Equilibre qui suit notre aventure en nous prodiguant ses conseils aussi avisés que bienveillants.

C'est l'occasion de remercier tous les coopérateurs, partenaires, Représentantes du Maître de l'Ouvrage (RMO) et les architectes, ainsi que notre assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) Equilibre, pour leur engagement et persévérance notamment lors de la dernière ligne droite avant la phase du lancement des travaux de chantier.

L'écorçage : un loisir au vert



La commission bois s'est donnée pour mission d'organiser des chantiers participatifs pour réaliser les poteaux des balcons des futurs immeubles de la coopérative à partir de troncs de chênes issus des forêts genevoises. Pour ce faire, une petite équipe de membres très engagés et motivés ont organisés 25 sessions représentant près de 300 arbres écorcés et désaubierés. Une démarche qui plaît aussi bien aux petits comme aux plus grands et qui ne nécessite pas de compétences particulières.

Chacun apprend sur le tas, entouré de quelques membres aguerris devenus professionnels de l'écorceuse.

Des travaux préparatoires couleur tomate

En septembre dernier, plusieurs villas situées sur les parcelles devant accueillir la Bistoquette ont dû être démolies dans le cadre des travaux préparatoires qui précèdent la phase du chantier. Afin de réduire son impact environnemental, fidèle à sa charte et à ses valeurs éco-responsables la Bistoquette a entamé une réflexion dans l'optique de valoriser le maximum de matériaux qui pourraient être réutilisés dans les espaces communs des bâtiments. Un inventaire a été réalisé et c'est ainsi que plusieurs coopératrices et coopérateurs



accompagnés par atba et Matériuum se sont lancés dans cette folle aventure.

Au total plus de 300 heures de travaux manuels à l'aide de masses et pieds de biche dans les salles d'eau et les cuisines ont occupé nos vaillantes et vaillants membres. Les parquets ont révélé de belles surprises comme les tomettes qui ont particulièrement occupé cette équipe motivée. Des matériaux non utilisables par la coopérative ont également été donnés ou vendus lors d'une brocante festive le 4 septembre dernier.

Appel à projets pour les arcades de la Bistoquette

La coopérative La Bistoquette lance un appel à projets pour l'occupation des arcades des bâtiments C et D. Ces arcades s'adressent à des particuliers, associations, coopératives, entreprises, commerces qui se partagent les valeurs de la coopérative. La coopérative souhaite favoriser les activités qui dynamisent la vie de quartier.

Une séance d'informations a été organisée le 16 décembre à 19h00 au 3DD - Rue David Dufour 3, Genève. Inscriptions: commerciaux@bistoquette.ch.

Le délai de rendu des dossiers est le 29 janvier 2023.

Tous les documents sont à télécharger sous www.bistoquette.ch/appel-a-projets-commerciaux

Plus d'infos sur www.bistoquette.ch



LE POINT D'ÉQUILIBRE N° 23 – NOUVELLES D'ANECO

Aneco – l'association pour l'assainissement naturel et écologique - poursuit sa route pour réparer les cycles de l'eau et des nutriments !

Cette année aneco a encore eu le plaisir de travailler main dans la main avec Équilibre pour faire avancer la réflexion autour de la gestion de nos eaux usées, notamment avec le développement de concepts poussés de gestion des eaux usées pour les projets de Croix-de-Rozon, du Roillet, de Pinchat et de Presinge. La STEP de Soubeyran a aussi reçu un soin tout particulier et le projet du Pitribon connaît un nouvel élan avec l'élaboration d'un projet pilote d'ampleur impliquant l'HEPIA et l'OCAN dans le but d'ouvrir les débouchés pour son utilisation en agriculture. Le travail fourni par Équilibre depuis des années fait maintenant des émules. Plusieurs autres coopératives sont prêtes à faire leurs propres expériences pour une gestion plus écologique de leurs excréments. Les autorités sont aussi de plus en plus intéressées par les opportunités d'une gestion circulaire de nos eaux usées et Presinge pourrait devenir un projet pilote de référence au niveau du Grand-Genève au travers de la Vision Territoriale Transfrontalière. Tout ce travail continuera l'année prochaine avec l'espoir de rajouter une brique dans la construction d'une alimentation en circuit court.



Intervention sur le lombrifiltre de Soubeyran, avec 300kg de vers de terre pour assainir les besoins d'une centaine de personnes

La parole aux Funambules, l'association des habitant.e.s des Vergers

Les cacarrousel ont fait des petits cette année! 2 foyers supplémentaires ont rejoint l'aventure, et les toilettes "publiques" du rez inférieur d'un de nos immeubles se sont également transformées en cacarrousel pour se donner en spectacle lors de visites! Nous avons le plaisir de collaborer dorénavant avec l'association Aneco pour le suivi et l'amélioration du système.

Élément central de notre association, notre "chère" salle commune a été réservée (gratuitement, donc) plus de 350 fois dans l'année pour des activités aussi diverses que les fêtes privées et anniversaires, les cours de théâtre des enfants, nos cercles et assemblées, le cinéclub (et son écran de 3,4m, s'il vous plaît), et pour d'autres associations...

Pour ne pas être en reste face à l'attrait de la salle commune, le Poisson Pantoufle (notre bar des habitant-es) s'est équipé d'un babyfoot "pro" construit à seulement 2h de route de nos immeubles et d'un piano généreusement légué par une voisine! Une machine à café automatique a été installée puis garnie de bon grains de café du "Grain du Coin", et la décoration revisitée avec de jolies affiches informant du fonctionnement, du prix des consommations et d'humour décalé.

Enfin, le soir d'Halloween les enfants ont pu faire le tour des immeubles pour leur plein annuel de bonbons avant de se retrouver petits et grands pour apéro, soupe et brasero. Et quelques semaines plus tard, un sympathique buffet canadien en extérieur avec brasero nous a permis de nous retrouver pour le nouvel-an!